Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 022-212200570-20251128-2025_059-DE

Mairie de
Le Faouët
Ar Faved
22290

République Française **Département COTES D'ARMOR**

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 26 novembre 2025

Nombre de membres :	
En exercice :	08
Présent :	07
Nombre de suffrage :	08

Date d'affichage :
28/11/2025

Convocation envoyée par voie dématérialisée:
19/11/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six novembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Le Faouët s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Thierry **LE GONIDEC**, Maire.

Etaient présents : Thierry **LE GONIDEC**, Michel **MAHE,** Véronique **CONAN**, Gwenaëlle **Pierre**, Jérôme **COLAS,** Brice **LE GONIDEC** et Ronan **DHABIT**

Absent excusé : Vincent **BOYENVAL**
Procuration: Vincent **BOYENVAL** à Ronan **DHABIT**

A été nommé comme secrétaire de séance : Michel **MAHE**

D2025_059 Projet d'un nouveau boulodrome extérieur à Le Faouët

Il est proposé la création d'un nouveau boulodrome extérieur sur la commune de Le Faouët. Ce projet a été soumis à la commission "projets et investissements" le 27/10/2025.

L'objectif du projet est de répondre à une double nécessité :

1. Le boulodrome actuel est devenu obsolète et fortement dégradé ;
2. Le projet de rénovation de la salle des fêtes et ses extensions imposent une réduction de l'espace actuellement occupé par ce dernier.

L'activité et le sport de la boule bretonne occupent une place centrale dans la vie associative de Le Faouët. En effet, lors de l'ensemble des festivités organisées par les associations, un concours de boules est systématiquement proposé (plus de 6 concours par an pouvant rassembler plus de 80 doublettes). Par ailleurs, une activité régulière est organisée deux après-midis par semaine.

L'objectif est de disposer 16 allées (16m/3m) au total avec les 3 couvertes au regard de l'organisation des concours

Cadrage du projet

- Implantation : Regroupement sur un même site avec le boulodrome couvert existant (3 allées), au sein de la zone d'équipements.
- Configuration envisagée :
  - Création de 13 allées réparties en deux ensembles par des allées de circulation : 10 allées en face de l'entrée du boulodrome couvert et 3 autres allées sur le côté,
  - Regroupement des allées par deux avec un passage intermédiaire

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 022-212200570-20251128-2025_059-DE

Périmètre des travaux :

1. Terrassement (incluant réservations électriques, chemin d'accès à partir des vestiaires, espace de circulation devant l'entrée du bâtiment (boulodrome couvert) et passage vers le champ attenant),
2. Réalisation des 13 allées de boules et/ou fourniture des matériaux (bois 200/80, visseries, ferraille),
3. Installation et ou fourniture de rambarde de sécurité aux bouts des allées avec des allées de circulation
4. Mise en place de l'éclairage

Planning prévisionnel :
Mise en service souhaitée avant le début de la saison prochaine, soit avril 2026.

Modalités de réalisation :
Il est précisé que la consultation des entreprises ne préjuge pas du fait que tout ou partie des travaux puissent être réalisés par des bénévoles, cette possibilité restant conditionnée aux devis reçus et à la disponibilité des bénévoles.

Plan de financement :
Le coût prévisionnel d'investissement pour le projet est estimé à 18 000 €. (Nous situons dans une configuration proche du projet de Squiffiec avec un nombre d'allées moindre 13 versus 18 allées)

Des demandes de subventions seront sollicitées auprès de différents organismes:

- Agence Nationale du Sport (ANS) dans le cadre des équipements sportifs de proximité,
- Conseil départemental pour aide à la création et à la rénovation des équipements sportifs
- Dotation d'équipement des territoires Ruraux (DETR)

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- De valider le lancement du projet de création d'un nouveau boulodrome extérieur;
- D'autoriser le lancement des consultations des entreprises ;
- D'autoriser le dépôt des demandes de subventions, notamment en vue d'un dépôt global d'ici décembre avec un coût prévisionnel de 18 000€

Fait et délibéré à Le Faouët
Les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le maire
Thierry LE GONIDEC

Secrétaire de séance
Michel MAHE

MAIRIE de LE FAOUET (Côtes-d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE de LE FAOUET (Côtes-d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE